

PRINCIPAUX RÉSULTATS

Résultats du trimestre

Trimestres clos les 30 septembre	2023	2022	Écart
Revenus	1 856 \$	1 455 \$	28 %
RAIIA ajusté ⁽¹⁾	285 \$	210 \$	36 %
Marge RAIIA ajustée ⁽²⁾	15,4 %	14,4 %	100 pdb
RAII ajusté ⁽¹⁾	193 \$	125 \$	54 %
Marge RAII ajustée ⁽²⁾	10,4 %	8,6 %	180 pdb
RAII	197 \$	145 \$	36 %
Marge RAII ⁽³⁾	10,6 %	10,0 %	60 pdb
Résultat net des activités poursuivies	(37) \$	27 \$	ins
Résultat net	(37) \$	27 \$	ins
RPA dilué des activités poursuivies (en dollars)	(0,47) \$	0,20 \$	(0,67) \$
Résultat net ajusté ⁽¹⁾	80 \$	(2) \$	ins
RPA ajusté (en dollars) ⁽²⁾	0,73 \$	(0,10) \$	0,83 \$
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles ⁽⁴⁾	179 \$	122 \$	57 \$
Additions nettes aux immobilisations corporelles et incorporelles ⁽⁴⁾	99 \$	70 \$	29 \$
Flux de trésorerie disponibles ⁽¹⁾⁽⁴⁾	80 \$	52 \$	28 \$
Aux	30 septembre 2023	31 décembre 2022	Écart
Trésorerie et équivalents de trésorerie	987 \$	1 291 \$	(24) %
Liquidités disponibles ⁽¹⁾	1 249 \$	1 499 \$	(17) %
Carnet de commandes (en milliards de dollars) ⁽⁵⁾	14,7 \$	14,8 \$	(1) %

pdb: points de base

ins: information non significative

- (1) Mesure financière non conforme aux PCGR. Une mesure financière non conforme aux PCGR ne constitue pas une mesure financière normalisée selon le référentiel d'information financière appliqué pour établir nos états financiers et il pourrait être impossible de la comparer à des mesures financières similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la rubrique Mise en garde relative aux mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières de ce communiqué de presse et autres mesures financières du Rapport de gestion T3-2023 pour la définition de ces indicateurs et pour le rapprochement avec les mesures les plus comparables des IFRS.
- (2) Ratio financier non conforme aux PCGR. Un ratio financier non conforme aux PCGR ne constitue pas une mesure financière normalisée selon le référentiel d'information financière appliqué pour établir nos états financiers et il pourrait être impossible de le comparer à des mesures financières similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la rubrique Mise en garde relative aux mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières de ce communiqué de presse et autres mesures financières du Rapport de gestion T3-2023 pour la définition de ces indicateurs et pour le rapprochement avec les mesures les plus comparables des IFRS.
- (3) Mesure financière supplémentaire. Se reporter à la rubrique Mise en garde relative aux mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières de ce communiqué pour la définition de ces indicateurs et à la rubrique Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières dans le Rapport de gestion T3-2023.
- (4) Liés aux activités poursuivies uniquement.
- (5) Représente le carnet de commandes pour la fabrication et les services.